

PROCES-VERBAL BUREAU EXCEPTIONNEL

Du 26 mai 2009

Présents : - Laurence BAILLY - Chantal BEAUQUIN - Dominique BOUDEAU - Philippe BOULANGER - Jean Paul BREMENT - Dimitri BREHERET - Régis GARNIER - Dominique GOBIN – Yannick OLIVIER – Eric ROUTARD

Excusé(s) : Laurent DONNART – Jacques PHILIPPE

Invitée : Mireille COURBOULAY

OUVERTURE (Yannick OLIVIER)

- ▶ Le Président Yannick OLIVIER estime opportun de recadrer les rapports entre commissions, afin d'éviter toutes incompréhensions.
- ▶ Tout échange entre les commissions, devra être adressé en copie au Président. Le Président insiste sur le fait que tous les membres du Comité sont des bénévoles et qu'il est important par moment, de savoir prendre du recul, afin de bien analyser les situations. Nos discussions doivent rester courtoises.
- ▶ La demande de meilleure lisibilité et de clarté dans la lecture du budget, est tout à fait justifiée. Nous sommes en droit d'attendre une présentation et un suivi plus précis. Le Président préconise un tour de tables entre les parties concernées : Trésorier – Secrétaire Comptable – Expert Comptable. Une fois par trimestre une réunion de la Commission des finances sera mise en place dès la saison prochaine, afin de faire le point de l'état des finances.

TRAVAUX (Yannick OLIVIER)

- ▶ Validation du devis retenu, afin d'effectuer des travaux d'entretien de la toiture du bâtiment.
Coût : 2500€

BUDGET PREVISIONNEL 2009/2010 (Eric ROUTARD)

Ce tour de table permet de ressortir entre autre, une augmentation conséquente de la facture EDF. Une vérification de cette facture sera étudiée et contact sera pris auprès d'EDF afin de connaître plus précisément la cause exacte.

La licence détente est validée par le bureau : le montant de cette licence sera identique au montant de la licence senior.

Après différentes remarques et commentaires le bureau valide le budget : 9 pour 1 contre

DEMANDE EXCEPTIONNELLE (Dominique BOUDEAU)

Suite au courrier de STE ANNE SUR BRIVET, demandant le droit de ne pas se présenter à l'AG sans encourir l'amende prévue, le bureau donne son accord. Cette demande exceptionnelle est accordée à ce club, en raison de son effectif réduit : une seule équipe en loisir.

La séance est levée à 20h45

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU